



La Lettre de MINERVE

La lettre trimestrielle de Minerve
est éditée par l'Association de l'Enseignement Militaire
Supérieur, Scientifique et Académique

Lettre n° 53– Mars 2022

Éditorial du Général de corps d'armée Olivier GOURLEZ de la MOTTE, Président Que penser de la résilience ?

La résilience est un mot de plus en plus employé à notre époque où les individus doivent faire face à des menaces à la fois agressives et diffuses, exigeant de surmonter des chocs traumatiques qu'ils croyaient ne plus avoir à affronter. Tout un chacun comprend dans ce terme le concept de résistance, issu de la physique des matériaux, tout en lui accordant des notions d'adaptabilité et de capacité à supporter, pour un être humain, un stress qui s'adressent plus à la psychologie. Il est intéressant d'ailleurs que ce même mot soit utilisé dans des domaines apparemment aussi éloignés l'un de l'autre. Peut-être cela tient-il à la dynamique ou à la profondeur, aux propriétés induites, non explicites que cette notion recèle !

Évoquée comme une notion individuelle, la résilience apparaît souvent sous forme de constat, positif ou négatif. Elle apparaît rarement au titre de l'anticipation, sauf quand on parle de formation où il est alors beaucoup question de confiance en soi. La résilience peut être aussi intéressante à exploiter dans un cadre collectif. En effet, pour une société ou une communauté, elle est synonyme de bonne santé ou de constitution vigoureuse. Il en va ainsi pour appréhender ensemble et efficacement les situations anxiogènes provoquées par des événements graves, tels que la

guerre en Ukraine, ou par des contraintes imposées dans le cadre de la crise COVID-19 ou encore par les mesures de précautions face au terrorisme.

On peut s'y préparer de façon individuelle, ne soyons pas fade ou tiède ! La société, la nation ont besoin de leaders, de citoyens qui ont de la saveur. Cela ne fait pas tout mais la confiance distillée par un meneur est un atout majeur. Cette confiance s'appuie sur le partage de valeur, sur la connaissance des objectifs, sur la culture capitalisée...

Alors pourquoi parler de résilience dans cette tribune de Minerve ?

Quel rapport avec notre mission d'appui au profit de l'EMSST ?

La formation et la culture sont essentielles en général et participent pleinement au concept de profondeur, comme facteur de résilience. Par-là l'EMSST, en plus d'apporter aux officiers une maîtrise personnelle supplémentaire, s'inscrit dans la logique de convergence du monde militaire et de l'enseignement. Cet enseignement devient un instrument indispensable pour développer une consistance au profit du « collectif Armée de Terre ». Le cycle de conférences, relancé de façon opportune par Minerve, s'inscrit également dans ces principes.

Le mot du Directeur Général

Le Général de division André VAR

Comme chaque année, Minerve a tenu son assemblée générale le 3 février à l'École militaire. Pour tenir compte des contraintes liées à la situation sanitaire et des enseignements tirés de l'assemblée générale de l'année dernière, cette réunion a été organisée à la fois en présentiel en amphithéâtre DESVALLIERES et en visio par Internet. Nous espérons ainsi toucher plus de monde et permettre de participer à tous ceux qui étaient affectés de quelque manière que ce soit par la COVID.

Les dispositions prises pour l'organisation ont parfaitement répondu à notre besoin. Et la participation des membres a été au même niveau que celle des années pré-COVID. Néanmoins, nous nous attendions à une augmentation de la participation en ligne et à moins de procurations. La formule d'une AG en présentiel et par Internet est toutefois satisfaisante et sera la règle à l'avenir car elle permet en théorie de s'adresser simultanément au maximum de membres, indépendamment de leur situation géographique.

Pour tous ceux qui n'ont pu assister, en direct, à l'AG, le compte-rendu a été envoyé par courrier et par mail fin février. Il est disponible, avec les diapositives de présentation, sur le site de l'association (<https://www.asso-minerve.fr/?q=cr-de-reunions-et-ag-2022>).

Le point fort de cette AG a été l'approbation du projet 2022. En effet après ces deux dernières années perturbées par la COVID, il était très important de relancer notre action. Il a été ainsi décidé de reprendre sans attendre le cycle de nos conférences en tirant profit de l'expérience acquise pendant la crise avec Internet pour élargir notre public à la province. Une large campagne d'information sur l'EMSST et son association d'anciens élèves sera lancée en accord avec le CDEC pour mieux faire connaître l'institution, créer des vocations pour suivre ses enseignements et recruter d'anciens stagiaires qui nous avaient « oubliés ». Ces actions de rayonnement viennent en complément des actions de soutien à l'EMSST et ses stagiaires pour leur permettre d'accomplir encore mieux leurs missions. Ainsi seront étudiées les modalités d'un voyage d'études et comment permettre à nos jeunes de mieux s'intégrer dans leur futur domaine d'emploi, lié à l'acquisition de compétences nouvelles.

L'assemblée a renouvelé une partie de ses administrateurs. Outre André VAR et Claude-Alexandre PINGEON, dont le mandat triennal a été reconduit, nous accueillons le Gal Nicolas RICHOUX, qui devient Directeur général adjoint. Nous nous félicitons également d'accueillir les Colonels Michel PESQUEUR et Jean-Luc MERCADIER qui prennent respectivement les fonctions de Chargé des conférences et de Webmestre.

Il faut néanmoins mettre en avant un point noir important : malgré toutes nos tentatives, nous n'avons pas trouvé de trésorier pour succéder à Henri-Urbain POLGE. C'est grave et urgent car aucune association ne peut fonctionner sans trésorier. Il nous faut résoudre ce problème avant l'été et nous faisons instamment appel à toutes les bonnes volontés pour combler cette lacune. Portez-vous volontaire ou au moins prospectez autour de vous pour identifier un candidat et essayez de le convaincre. C'est vital pour l'association.

Mot de la Rédactrice en chef

Le Commandant Isabelle PRAUD-LION

Chers lecteurs, difficile exercice que de présenter cette Lettre ; j'espère seulement que les diverses contributions vous apporteront satisfaction par leur variété. Elle propose notamment un éclairage sur la politique RH pour les Officiers de l'armée de Terre, le Colonel TARD présente l'innovation introduite par les armes laser, et le Général HOUBRON nous rappelle que la crise ukrainienne actuelle a des racines historiques trop méconnues.

Rédactrice en chef: CDT Isabelle PRAUD-LION – isabelle.praud-lion@jpl-sas.fr
Mise en page: Colonel (H) André MAZEL

Minerve est soutenue par la Fondation
Crédit Social des Fonctionnaires



Nouvelles de l'EMSST

Par le Colonel Brice FONLUPT, directeur de l'EMSST

L'année de l'EMSST a démarré sur des chapeaux de roues. Lors de la dernière livraison de la lettre de Minerve, je relatais les orientations des lauréats de l'École de guerre du millésime 2021. Dès janvier, se déroulait le concours du diplôme technique qui permet à des officiers d'accéder à de hautes responsabilités dans des domaines d'expertise correspondant à des besoins de l'armée de Terre. L'obtention du DT permet, de façon privilégiée, d'effectuer des temps de responsabilité de premier et deuxième niveau. Pour mémoire, ce concours est accessible à partir de deux voies d'accès :

- une voie « sur épreuves » écrites et orales, après sept mois de préparation intensive conduite par l'EMSST. Les épreuves écrites d'admissibilité se sont déroulées en janvier et, pour les épreuves orales d'admission, début février
- une voie « sur titre » ouverte aux officiers détenteurs d'un diplôme égal ou supérieur à la licence, dans un domaine répondant aux besoins de l'armée de Terre.

L'EMSST, par sa population de diplômés techniques, permet ainsi à l'armée de Terre et aux armées de disposer d'un encadrement apte à tenir des postes de responsabilité dans les domaines requérant un haut niveau de connaissances scientifiques, techniques et humaines que sont les sciences de l'ingénieur (SI), les sciences de gestion (SG) et les sciences de l'homme et relations internationales (SHRI). La sous-option « emploi des forces » peut être choisie parmi les trois options par les candidats. Elle permet à des officiers particulièrement intéressés et motivés par la planification et la tactique de s'orienter vers cette filière plus « militaire » et offre, après une scolarité de deux années en alternance, des postes d'experts dans des états-majors de haut niveau (corps, division ou état-major spécialisé).

Au titre de l'année 2022 98 places ont été ouvertes, ce qui est en sensible augmentation par rapport aux années précédentes. Elles sont réparties de la façon suivante :

- Sciences de l'homme et relations internationales : 28 places, réparties entre étude des langues, renseignement et intelligence économique, renseignement d'origine cyber, psychologie, histoire et patrimoine, ressources humaines, communication, gestion des risques majeurs, et emploi des forces.
- Sciences de gestion : 15 places, réparties entre finances publiques, pilotage stratégique et performance, maintenance, logistique, organisation et gestion des stocks (dont munitions), armement et emploi des forces.
- Sciences de l'ingénieur : 55 places, réparties entre gestion de la production, soutien en service, armement (dont essais en vol), sécurité aéronautique, météorologie, renseignement d'origine image, biologie, recherche opérationnelle, cyberdéfense et sécurité des systèmes d'information, télécom réseau, télécom spatiales, informatique opérationnelle et de gestion, emploi des forces.

Les résultats du concours par la voie « sur épreuves » ont été communiqués fin février, tandis que ceux de la voie « sur titre » l'ont été au début du mois de mars. La phase d'orientation des lauréats s'est déroulée durant la première quinzaine du mois de mars. Concernant le concours, deux constats et un enseignement peuvent être tirés :

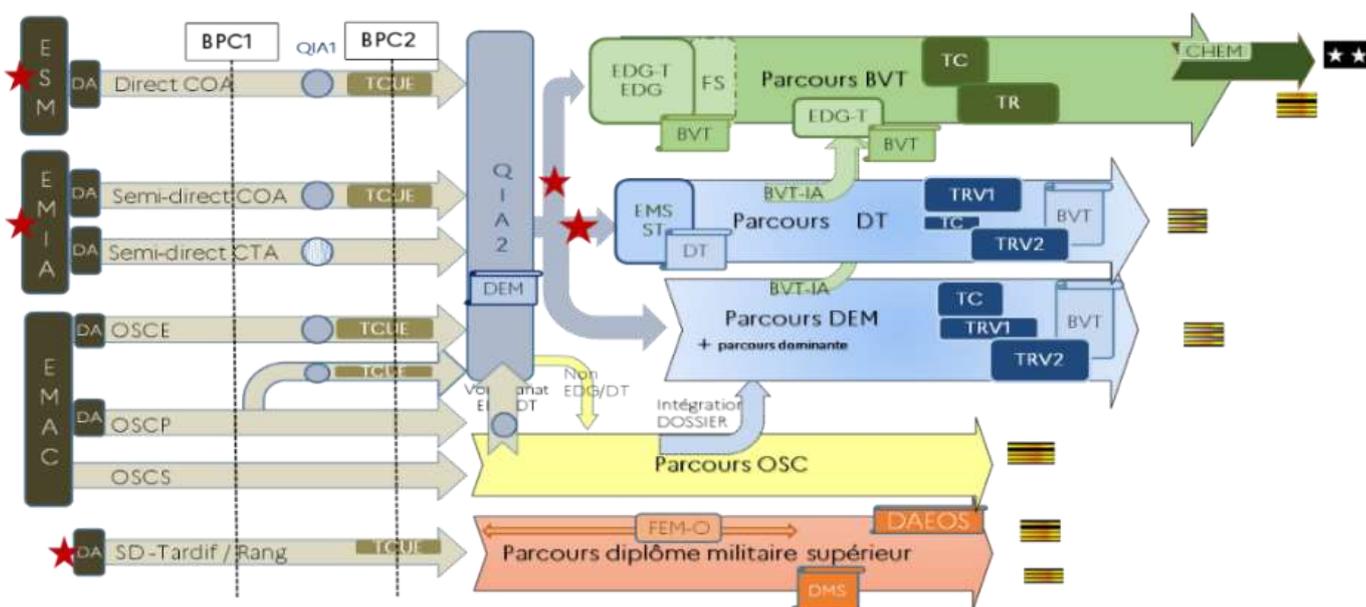
- les besoins 2023 de l'armée de Terre seront globalement satisfaits, tant sur les plans quantitatif que qualitatif,
- un effort significatif est fait au profit du domaine des champs immatériels (cyber, télécom, psy...),
- enfin, une constante, qui n'est pas propre, bien sûr, à l'EMSST, mais qui s'y applique singulièrement : le travail paye puisque plus de 90% des candidats assidus aux préparations organisées et dispensées par l'EMSST et qui ont rendu les devoirs de préparation ont été admissibles aux épreuves orales.

En parallèle de cette phase essentielle qui rythme l'année de l'école, l'encadrement de l'EMSST est lancé dans une politique de recherche de nouvelles scolarités afin de fournir à l'armée de Terre des officiers en mesure de répondre aux futurs enjeux qui se dessinent liés aux nouvelles technologies qui demain permettront d'avoir un avantage décisif. J'y reviendrai plus longuement dans la prochaine Lettre de Minerve.

Grandes orientations en matière de RH pour les officiers

Par le Lieutenant-colonel Maxime GALLOU, du Bureau « politique des ressources humaines 2^{ème} partie de carrière des officiers »

Lors de son allocution aux présidents des officiers rassemblés pour l'occasion le 15 octobre dernier à l'AMSCC (Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan), le Général de corps d'armée CONRUYT (Directeur de ressources humaines de l'armée de Terre), a dressé un constat des dernières politiques RH mises en œuvre au profit des officiers, puis a abordé un certain nombre de défis, avant d'envisager les principaux projets à court et moyen termes.



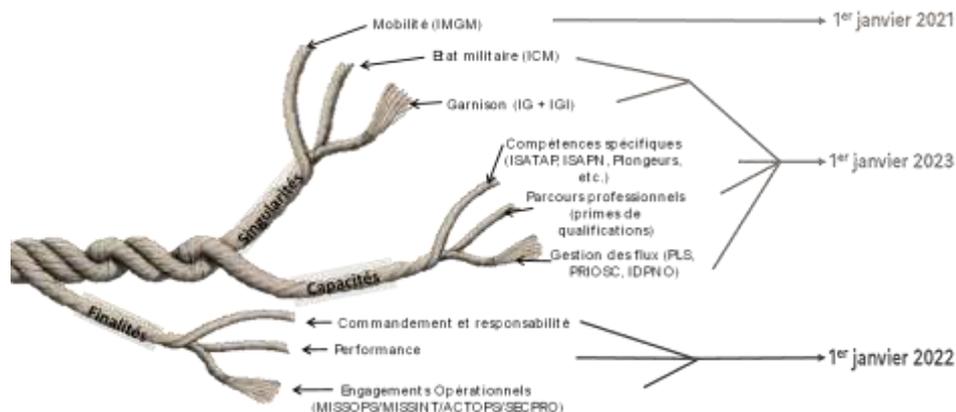
Tout d'abord au rang des constats, un certain nombre de points émergent. La fidélisation et le taux de sélection des officiers s'améliorent 1 pour 6 pour les Officiers sous Contrat (OSC), 1 pour 4 à l'École Militaire Interarmes (EMIA) et globalement 1 pour 6 pour l'École Spéciale Militaire (ESM). La mise en cohérence du parcours professionnel des officiers diplômés permet de garantir une meilleure adéquation entre diplôme, responsabilité et rémunération.

Les OSC disposent désormais d'une école dédiée l'École militaire des aspirants de Coëtquidan (EMAC) et d'un parcours valorisé leur permettant de rejoindre le Corps des officiers des armes (COA) grâce à leur réussite aux concours de l'École de Guerre et du Diplôme Technique, tout en préservant une intégration possible sur dossier.

Enfin le recrutement des officiers semi-directs tardifs et rang est dorénavant regroupé sous un seul est même concours : le concours des Officiers des domaines de spécialité (ODS). Ce dernier confirme désormais la règle suivante : pour être officier de carrière au sein de l'armée de Terre il faut avoir réussi un concours.

Néanmoins, un certain nombre de défis demeure. Le taux d'encadrement dans les régiments (5%) n'est pas suffisant aujourd'hui. Le gain d'effectifs supplémentaires et le contexte favorable des tableaux d'avancement laisse augurer de bonnes perspectives. Par ailleurs, pour préparer les engagements de demain et face au développement accéléré de la technologie, l'armée de Terre marque un effort accru dans le domaine numérique par la montée en puissance du cyber, de l'intelligence artificielle et du *Big Data*. Pour y parvenir, il s'agira donc d'accroître le recrutement de spécialistes dans ce domaine d'environ 34%.

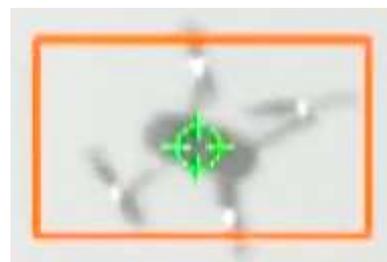
Ces évolutions incluant une part croissante de technicité ne doivent pas pour autant obérer la singularité militaire dont la primauté du commandement demeure le cœur. Le recrutement passe également par un renforcement de la Ressource Humaine en matière de commandement et de gestion. Enfin, à court et moyen terme, la mise en œuvre progressive de la Nouvelle politique de rémunération des militaires (NPRM) dont le flot de mesures, devrait venir ponctuer les deux années à venir. Après l'Indemnité de mobilité géographique des militaires (IMGM), remplaçant la « prime de rideaux », la Prime de commandement et de responsabilité des militaires (PCR) remplaçant la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) et l'Indemnité de garnison (IGAR) remplaçant la prime de camp devraient déboucher au 1^{er} janvier 2022.



L'arme laser en voie d'acquies sa maturité opérationnelle

Par le Colonel Laurent TARD, Responsable commercial & marketing de Cilas, membre de Minerve

Sous la gouverne de la DGA au centre d'essais de Biscarosse, en 2020, la société CILAS a réalisé les premiers essais réels de son effecteur HELMA-P, une arme laser anti-matériel. Les résultats ont été bluffants : au cours des cinq semaines d'essais, une quarantaine de drones ont été abattus avec 100% de coups au but dont certains à une distance de 1km en quelques secondes. Cette performance impressionnante a initié un intérêt marqué par le MINARM pour ce type d'armement dont les caractéristiques intrinsèques en font une arme de rupture opérationnelle.



• Comment fonctionne une arme laser ?

Les préjugés sur l'arme laser, propagés par les ouvrages de science-fiction, sont nombreux et tenaces. Beaucoup imaginent un fusil émettant un rayon vert accompagné d'un bruit électronique et désintégrant instantanément la cible ou bien, un sabre de lumière coupant en deux les objets (ou personnes) pourfendus dans une gerbe d'étincelles ! La réalité est toute autre comme en témoignent les résultats d'une recherche Google avec les termes « arme laser » plus réalistes et de plus en plus loin de la science-fiction...

La meilleure image pour comprendre une arme laser est celle d'un chalumeau à distance. L'arme laser dépose un point de chaleur intense à une vitesse et à une distance considérables, aux limites de la physique de la propagation de la lumière. Une fois la cible touchée, il s'agit de maintenir la tache laser pendant toute la durée nécessaire à l'obtention de l'effet recherché.

Pour éviter la dispersion de la chaleur, il faut pouvoir maintenir le faisceau laser pendant quelques secondes exactement au même emplacement sur le système ciblé malgré ses mouvements. C'est ce que réussit à réaliser le système HELMA-P qui dépose une tache de chaleur de 2 cm de diamètre sur une cible à une distance de 1km. Un système de tracking sophistiqué permet de la conserver au même endroit, quelles que soient les évolutions de la cible ou ses manœuvres d'évitement. L'effet désiré sur la cible dépend à la fois du temps d'éclaircissement et du matériau qui la constitue. Le bois s'enflammera, des plaques en métal ou en matière plastique pourront être percées, l'explosif pourra détonner. Des capteurs seront éblouis par saturation. Le faisceau laser traverse le verre ou fissure une vitre blindée.

La neutralisation d'un système par arme laser dépend donc des matériaux qui le constituent mais surtout de ses points de vulnérabilité. Ainsi, le temps nécessaire pour abattre un drone dépendra du point visé : tirer à l'avant du drone, là où sont situées les cartes électroniques, est beaucoup plus efficace qu'à l'arrière, à l'emplacement des batteries. Mais on pourra également, à 1 km, stopper en une fraction de seconde un véhicule roulant en une fraction de seconde en enflammant simplement le siège vide du passager ou la planche de bord, situés dans la cabine.

Un tireur laser doit donc choisir le point le plus vulnérable possible et maintenir sa visée pendant toute la durée du tir. Avec cette façon d'agir et la précision centimétrique du faisceau laser, on pourrait dénommer ce concept « laser sniping ».

• Les caractéristiques d'une arme laser

Une arme laser est dotée de plusieurs caractéristiques très spécifiques :

- La portée est, théoriquement, celle de la lumière. En pratique, la portée dépend de la puissance du laser et de la capacité à corriger les perturbations atmosphériques. En lutte anti-drone, les essais ont démontré une portée efficace de 1km. Compte tenu de sa taille la tache laser est entièrement captée par la cible. Le rayon ne va donc pas plus loin.

- Comme, d'une part, le système de visée par caméra petit champ utilise exactement le même chemin optique que le faisceau laser, c'est le cas de HELMA-P, et comme, d'autre part, la lumière possède une trajectoire rectiligne et se déplace quasi instantanément (1/300 millièmes de seconde pour parcourir 1 km), il n'y a ni problème de balistique, ni de durée de trajet. Le faisceau laser touche instantanément le point visé. On obtient, de facto, que 100% des tirs vont au but, l'effet dépendant du temps d'illumination.

- L'arme laser est une arme dédiée à la neutralisation des systèmes d'arme adverses. Cela consiste à viser des points de vulnérabilité. C'est une sorte de dard qui va aller piquer le talon d'Achille du système visé : un petit effet pour neutraliser un gros système.

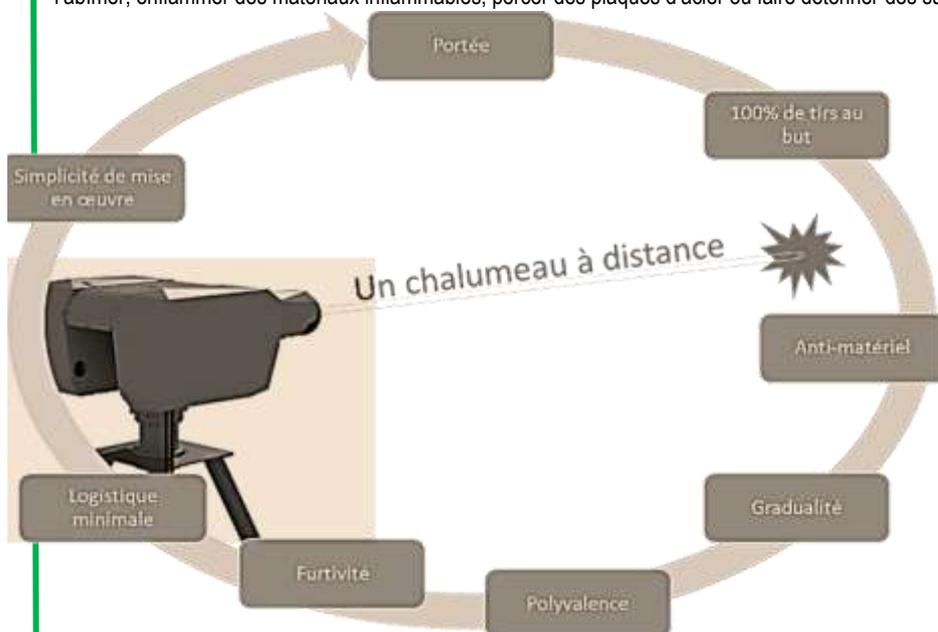
- Il est possible avec une arme laser de faire varier graduellement sa puissance pour obtenir plusieurs types d'effets : éblouir simplement une caméra sans l'abîmer, enflammer des matériaux inflammables, percer des plaques d'acier ou faire détonner des substances explosives.

- Le laser est une arme polyvalente utilisable pour une large variété de missions, en particulier dans le cadre du combat de contact interarmes : autoprotection contre les drones, affaiblissement du potentiel ennemi, freinage et coups d'arrêt, ouverture d'itinéraire, etc.

- Un rayon laser est discret c'est-à-dire invisible à l'œil nu et inaudible. Cela confère donc un effet de surprise qui peut être décisif et peut permettre de prendre un ascendant psychologique sur un adversaire qui ignore l'origine des dommages qu'il subit.

- La logistique de l'arme laser est minimaliste. Elle est dorénavant peu gourmande en énergie et libère des contraintes d'approvisionnement en munitions parfois lourdes.

- Une arme laser est très simple à mettre en œuvre grâce à l'utilisation d'une interface informatique qui se pointe à la souris ou au joystick. Le tir ne présente donc aucune difficulté, le maintien de la visée étant automatique. Le tireur doit toutefois être formé à la vulnérabilité des systèmes sur lesquels il est susceptible de tirer.



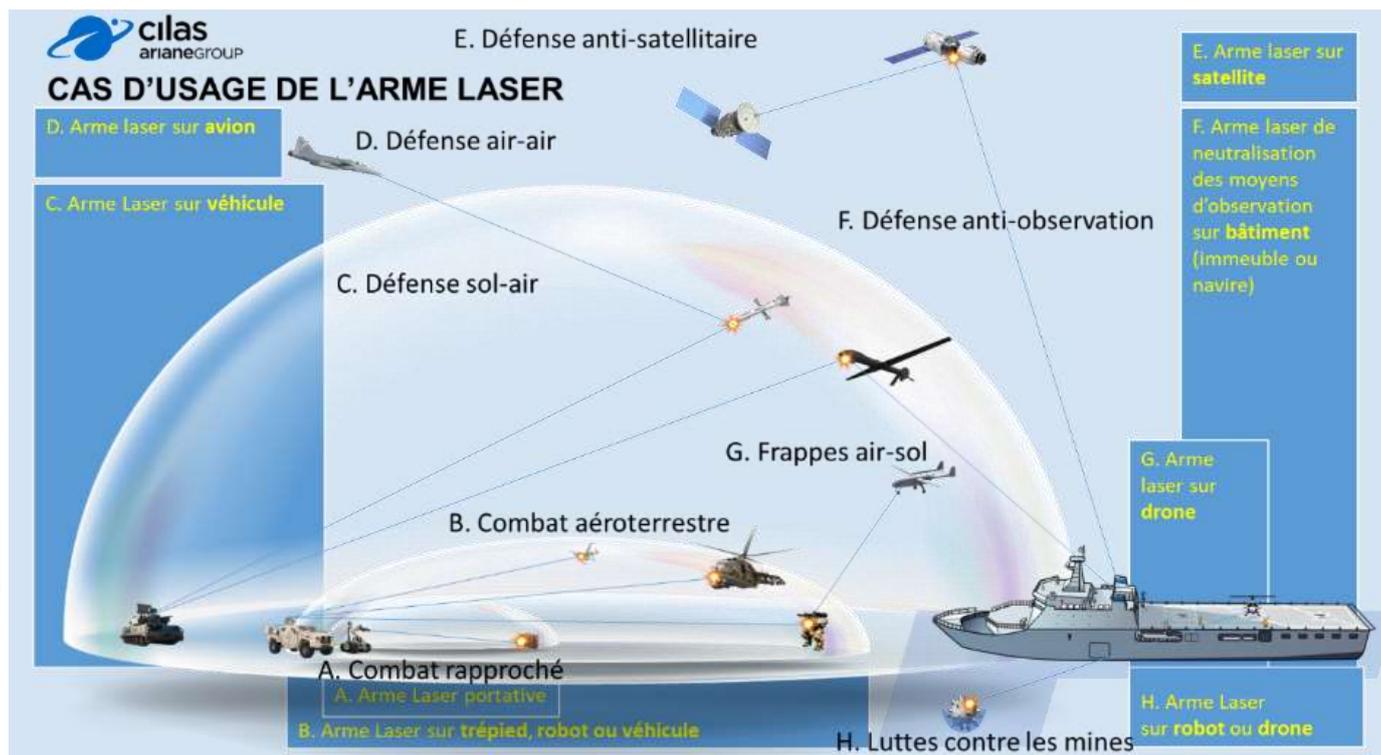
• **Les applications militaires potentielles de l'arme laser**

De par ses caractéristiques l'arme laser est une innovation de rupture technique et également opérationnelle. La question de la façon dont il faut l'utiliser dans un dispositif est donc posée. Les forces armées, l'armée de Terre en particulier, doivent maintenant en imaginer les concepts d'emploi afin de pouvoir la positionner ou articuler son utilisation par rapport aux autres systèmes d'armes.

La figure ci-dessous illustre la richesse des cas d'usage possibles non exhaustifs sans prendre en compte la maturité des technologies afférentes. L'arme laser peut bénéficier aux trois armées pour les opérations armées ainsi qu'à la sécurité du territoire national. Les exemples sont nombreux et diversifiés :

- La Marine nationale l'imagine dans la lutte contre les mines, contre la piraterie ou les trafics, contre les drones et également pour se défendre contre les satellites d'observation ;

- L'armée de l'Air et de l'Espace pourra s'en servir pour la défense de ses bases, en défense sol-air, en défense air-air, pour des frappes air-sol et en anti-satellitaire à partir de l'espace ;



- L'armée de Terre peut envisager de l'employer en combat rapproché (les 300 derniers mètres), en combat tactique contre des cibles au sol et en basse altitude, en défense sol-air ou encore en frappe air-sol à partir de drones ;
- Sur le territoire national, il s'agira principalement de la protection de sites sensibles et de la protection de grands événements comme les Jeux olympiques de 2024.

Des équipements étant déjà disponibles comme HELMA-P, envisagés ou envisageables, un enjeu majeur est d'aborder désormais le sujet de l'arme laser avec une approche capacitaire, c'est-à-dire en traitant les 6 piliers DORESE (Doctrine, Organisation, Ressources humaines, Entraînement, Soutien, Équipement) qui fondent une capacité. Cela suscite d'emblée de nombreuses questions, pêle-mêle, sans être limitatif : quelles unités doivent en être dotées ? qui doit être formé (opérateur, état-major) ? quel soutien logistique et en maintenance ? comment se former ou s'entraîner ? quelle forme pour l'équipement en armes laser (en poste de tir, sur robot, sur drone, sur tourelle, etc.) ? et, surtout, quels concepts d'emploi c'est-à-dire, pour quoi faire et comment le faire ?

Les expérimentations déjà réalisées, ou en cours, tentent d'apporter les premières réponses. Il y a eu la campagne de Biscarosse en 2020. Un exercice OTAN en Sardaigne est planifié en mars 2022 avec des militaires britanniques comme opérateurs HELMA-P pour de la lutte anti-drones. Une étude européenne, JEY-CUAS, débutée en 2021, est dédiée à la lutte anti-drones et a pour objectif de définir les conditions d'utilisation de l'arme laser en sécurité. En France, une nouvelle version de HELMA-P, avec tous les niveaux de sécurité requis, sera déployée aux Jeux Olympiques en 2024 en protection de sites contre les drones. Il ne faut donc pas perdre de temps et travailler dès aujourd'hui à imaginer la doctrine d'emploi et ses limitations pour les tester ensuite par des exercices et des expérimentations en simulation puis sur le terrain

Pour les forces, comme pour tout système d'arme, l'enjeu est de spécifier des règles d'engagement de l'arme laser compte-tenu de ses caractéristiques techniques. Il s'agit de définir des conditions d'ouverture du feu qui s'appuient généralement et logiquement sur une balance bénéfices/risques : le tir sera autorisé si la menace dépasse les enjeux et les risques.

La capacité de l'arme laser devient une réalité comme en témoignent les acquisitions réalisées par d'autres nations. Ses effets disruptifs pourraient constituer un avantage tactique décisif incitant à généraliser leur déploiement.

Création de l'association « Défense », premier club étudiant traitant de cette thématique à HEC

Par le Chef d'escadrons Bertrand PECH, stagiaire EMSST à HEC

L'année scolaire 2021-2022 est à marquer d'une pierre blanche pour la Défense à HEC. Cette année a vu la création de l'association « Défense », premier club étudiant traitant de cette thématique dans une grande école de commerce française. Après une série de conférences et tables rondes permettant de lancer une dynamique, le bureau de l'association s'est concentré sur l'organisation d'un séminaire au cours du mois de janvier. En effet, cette période de l'année est traditionnellement consacrée à l'organisation d'académies à destination des élèves du cursus grande école d'HEC, afin de leur permettre d'approfondir leurs connaissances dans un domaine particulier.

Dans ce cadre, HEC Défense a donc organisé une académie nommée « Institutions et Industrie de défense ». Cet événement a permis à 20 étudiants sélectionnés de découvrir les enjeux de défense et de souveraineté au sens large, tout en leur offrant l'opportunité d'échanger avec des acteurs et décideurs de ce secteur. Inaugurée par l'ancien Premier Ministre, Monsieur Bernard CAZENEUVE, elle fut clôturée par le Général de corps d'armée Eric BUCQUET, directeur du renseignement et de la sécurité de la Défense. Entre ces deux événements majeurs, l'académie s'est articulée autour de trois piliers : des conférences, des travaux de groupe et des visites.

• Les conférences

Les étudiants ont assisté à une vingtaine de conférences reposant sur des témoignages, des présentations institutionnelles et des réflexions. Ils ont ainsi pu échanger avec des décideurs et des praticiens issus des différentes armées, directions et services impliqués dans les enjeux de souveraineté. Ils ont ainsi découvert les opérations extérieures, le service de l'énergie opérationnelle, le service de santé des armées, les enjeux de transformation numérique, la dissuasion, l'innovation, les opérations d'armement, le continuum sécurité-défense, ou encore le cyber et le renseignement. Enfin, une journée entière fut consacrée à la découverte de la MEDOT.

• Les travaux de groupe

Les étudiants ont, d'autre part, eu à traiter un sujet, par groupes de 3 ou 4. Ils ont ainsi pu approfondir certaines thématiques et fournir des rapports succincts, avant de faire part du fruit de leurs réflexions aux autres membres de l'académie. Le point d'orgue de cet enrichissement mutuel fut la restitution orale de leurs travaux (Les intitulés des sujets étaient les suivants : Comment nourrir le débat sur la dimension éthique de la dissuasion nucléaire française ; Comment la base industrielle et technologique de défense pourrait-elle soutenir un engagement majeur ; Comment fidéliser sans levier financier ; Comment concilier compliance et investissement privé dans la défense ; Comment augmenter l'acceptabilité par les entreprises de la réserve opérationnelle) devant un auditoire composé des autres étudiants, de cadres d'HEC ainsi que de représentants d'institutions et d'industriels de la défense. Cette activité a ainsi permis de « frotter et limer leurs cervelles contre celles d'autrui » pour reprendre les propos de Michel de MONTAIGNE.

• Les visites :

Malgré un contexte sanitaire défavorable, lié à la COVID, les étudiants ont eu la chance de rencontrer certains acteurs privés ou institutionnels du secteur de la défense. Ils ont ainsi pu visiter les sites de Nexter, de Prelogens et du CEA-DAM, tandis que Naval Group et Ariane Group se sont déplacés sur le campus pour des présentations plus académiques. Les spécificités, ainsi que les enjeux techniques, stratégiques et financiers de ces entités ont ainsi été présentés aux étudiants. Au-delà, cela fut aussi l'occasion pour eux de découvrir l'excellence industrielle française et d'appréhender un des secteurs contribuant à l'excédent commercial et à la croissance du PIB de la France. Cette académie à HEC, première du genre, a donc pleinement rempli sa mission, comme l'illustrent les retours enthousiastes des étudiants ainsi que les nombreuses demandes de stages au sein d'institutions ou d'acteurs de la défense.



La Russie et l'Ukraine en Bosnie, 1994-1995

Par le Général de corps d'armée Philippe HOUBRON,

Ancien rédacteur en chef des Cahiers du Centre d'Enseignement Supérieur de l'Armée de Terre

Note de la Lettre : Cet article a été rédigé il y a plusieurs semaines, alors que l'Ukraine venait sur le devant de la scène. Elle avait alors réveillé les souvenirs du Général Houbron qui, dans le cadre de l'ONU, avait œuvré dans les Balkans. À l'époque il était loin de se douter qu'à l'image de son adjoint, un lieutenant-colonel russe, beaucoup d'autres ruminaient pendant plus de trente ans des ressentiments qui aboutiraient finalement à la dangereuse situation actuelle.

La crise actuelle qui concerne l'Ukraine m'a ramené à une époque ancienne où, dans le cadre de l'ONU, je servais en Bosnie. Plus précisément dans le Secteur de Sarajevo, dévolu à la France dans le cadre de la Force de Protection Multinationale chargée de s'interposer entre les belligérants et de faciliter l'aide humanitaire. Pour diminuer les conflits éventuels, culturels et culturels, avec ceux que nous devons séparer, notre Force comprenait, outre les unités françaises, un bataillon égyptien pour les relations avec les Bosniaques musulmans et un bataillon ukrainien pour celles avec les Bosno-Serbes, chrétiens orthodoxes. Et nous disposions également d'un bataillon russe indépendant.

J'étais lieutenant-colonel, dans l'état-major international de cette Force, chef du bureau ACM. Ce sigle, maintenant fort connu, était à l'époque récent. Il désignait un concept que l'on croyait nouveau alors que nos anciens le pratiquaient depuis plus d'un siècle comme Monsieur Jourdain.

J'étais donc responsable de ce bureau des Actions Civilo-Militaires et j'avais sous mes ordres, pendant la première partie de mon mandat, un commandant français, mon adjoint, et des officiers étrangers : deux commandants ukrainiens et deux capitaines, un russe et un égyptien. Outre le travail classique d'état-major, ces officiers assuraient la liaison avec leurs troupes respectives.

L'Égyptien parlait très mal la langue de Shakespeare. Il ne s'adaptait pas à son poste.

Le Russe, sous-mariner (!!!) vraisemblablement sélectionné pour sa finesse d'esprit et sa très bonne connaissance de l'anglais avait la trentaine. Intelligent, très ouvert, il était disponible pour toutes les missions, quel que soit le côté ethnique d'intervention. Il me semblait apte à bien servir la Russie qui avait, quelques années auparavant, vu l'URSS éclater et ses anciens satellites devenir indépendants.

Les deux officiers ukrainiens, de la même génération que le Russe, étaient très différents. L'un rustique, sympathique, concret et efficace, remplissait fort bien sa tâche au profit de la population. D'une part, en utilisant les moyens spécialisés du bataillon ukrainien, et, d'autre part, grâce à la vodka qui était son moyen de négociation préféré. L'autre, manifestement d'un niveau supérieur, parlant un excellent anglais, participait par intermittence aux actions du bureau. En effet il s'absentait souvent, notamment avec des diplomates, pour jouer un autre rôle bien mystérieux au sein de son bataillon.

Durant cette première période, mes représentants de Russie et d'Ukraine, qui communiquaient entre eux indifféremment en russe ou en ukrainien (les langues étant proches), ont vécu en bonne entente. Même si le Russe insistait sur la puissance de son pays, ils étaient convaincus tous les trois de l'inéluctabilité de l'évolution de l'URSS et il n'y avait aucune acrimonie entre eux. Malgré leur fatalisme slave, ils étaient tournés avec optimisme vers l'avenir.

Mais l'atmosphère a bien changé durant la deuxième partie de mon mandat. En effet la composition du commandement du Secteur a été modifiée avec l'arrivée importante d'officiers russes de plus haut grade venant en doublure du chef d'état-major et des responsables de certains bureaux, dont le mien.

Je fus donc affublé d'un lieutenant-colonel adjoint plutôt spécial, succédant au jeune capitaine si ouvert. Il était raide, ombrageux, tatillon et totalement étranger à la notion de contact avec les populations, ce qui était malgré tout le cœur de notre mission dévolue aux ACM. Il avait du mal à s'intégrer dans ce bureau multinational souple où militaires et interprètes civils représentaient toutes les confessions.

Le dialogue avec lui, hors du service courant, était très difficile. Comme, de plus il voulait tout savoir, j'avais l'impression d'avoir affaire à un commissaire politique.

De manière semblable, les deux commandants ukrainiens, toujours en poste, n'avaient avec le Russe que des rapports obligés de service en rechignant à s'exprimer dans sa langue alors qu'il ne parlait pas la leur comme le capitaine sous-mariner.

Compte tenu de l'animosité palpable que je ressentais entre eux, je m'étais décidé à confesser mes deux commandants. L'officier russe leur avait clairement dit sa nostalgie de l'URSS, son opposition à l'indépendance des pays satellites et notamment l'Ukraine, si proche de la Russie. Et enfin qu'il souhaitait un retour à la situation antérieure. Bien entendu pour les Ukrainiens, fiers de leur jeune nation, ce discours n'était pas admissible, mais ne voulant pas créer de tensions inutiles, ils se contentaient à son encontre d'une froide politesse.

Cet épisode eut lieu il y a presque trente ans et cette période qui tendait à s'estomper à brutalement ressurgi dans ma mémoire à l'occasion des événements actuels.

Et je réalise *a posteriori* que ce n'est pas, comme je l'avais alors pensé, des différences de générations, d'intelligence, de caractère ou de formation qui pouvaient expliquer les comportements opposés du lieutenant-colonel et du capitaine russes vis-à-vis des commandants ukrainiens.

Il y avait bien autre chose qui devait tenir dans les origines de ces officiers de pays qu'on avait pu croire amis, dans leur formation et leur évolution militaire et politique. L'un attaché à un passé de puissance, les autres à un avenir de liberté inconnu de leurs pères, tous pénétrés de l'histoire millénaire de leurs pays respectifs, parfois commune, souvent différente, voire opposée.

Je suis convaincu que seule l'Histoire peut permettre de comprendre, au moins en partie, la crise actuelle. Cette Histoire si complexe, avec sa résurgence d'antagonismes oubliés ou mal connus, qui peut aider à dépasser le niveau de l'affrontement classique est-ouest et à ne pas s'arrêter aux explications parfois trop faciles données dans les médias par des experts autoproclamés.

Recommandation de la Rédactrice en chef :

- Je tiens à vous rappeler que nous ne pouvons pas publier l'ensemble des articles reçus dans cette Lettre et vous recommandons de consulter régulièrement le site Internet de l'association (<https://www.asso-minerve.fr/>). Vous trouverez notamment l'article du Chef d'escadron Fanny PELUZZIERO qui nous donne un éclairage sur la transformation de l'urbanisme informatique en cours avec le « No Code » et le « Low Code ». Vous trouverez également un article du Lieutenant-colonel Bertrand PROUT sur l'encadrement juridique du partage des données RH à la direction des ressources humaines du ministère des Armées.

Carnet rose

- Naissance de Garance chez le Commandant (en scolarité à CentraleSupélec) et Madame Pierre-Alain MARTIN PECH
Minerve présente toutes ses félicitations aux heureux parents

Carnet gris

Minerve a appris avec tristesse le décès

- Le Général Jean-Gabriel BLANC, CSp, BT économie
- L'Ingénieur général Maurice MOUILLON (AIDEMI)
- Le Général de division Claude MÉNARD (AIDEMI)
- Le Lieutenant-colonel Johann DAVID, MAT, BT coréen
Minerve présente à leurs familles ses condoléances.